

Cap sur un taux d'électrification de 40% d'ici 2018
**APRES LA PRESENTATION DE
 L'AMBITIEUX PROGRAMME DU
 GOUVERNEMENT, A L'EQUIPE
 DE GNADE DJETELI DE JOUER** P 6



TR TOGOREVEIL

TR 194 du 20 Juil. 2015

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille

Premier Conseil des Ministres du Gouvernement KLASSOU



**LE CHEF DE
 L'ETAT INVITE
 L'EQUIPE GOUVERNEMENTALE A ŒUVRER
 POUR LE BIEN-ETRE DES POPULATIONS** P 3



**Virus Ebola / De la
 nécessité de relancer
 la sensibilisation
 DANGER... DES
 AGOUTIS EN VENTE
 SUR LA ROUTE** P 2
 LOME KPALIME

Le HCM s'active et organise sa deuxième conférence
**EN LIGNE DE MIRE, LA REUSSITE DU SOMMET
 DE L'UA SUR LA SECURITE MARITIME** P 4

La mendicité et ses ramifications
 MENDIANTS OCCASIONNELS, MENDIANTS
 PROFESSIONNELS, DEMANDEURS D'AUMONES:
 TOUT LE MONDE EST MENDIANT P 7

**Sortie d'album
 LE CHANTRE MOUTITE** P 7
 REVIENT AVEC « POLEMIK »



320 BP 83 SOTOUBOUA-TOGO
 Information et réservation +228 93 72 34 78 - 92 56 53 40 e-mail : etoiles.sotouboua@cecogroup.tg

LES EVALA EN PLEINE ATTRACTION A KARA



Depuis le week-end dernier et précisément le 18 juillet, l'initiation des jeunes, Evala en pays Kabyè a démarré. Toute la préfecture de la Kozah est en pleine ébullition. Les empoignades ont démarrées dans plusieurs cantons. Samedi, le Canton de Pya a ouvert les festivités. Hier, dimanche les cantons de Tchitchao, Yadè et Bohou étaient déjà à l'étape des demi-finales. Ces cantons connaîtront leur finale ce jour, lundi 20 juillet. Le canton de Lama lance les festivités à travers la danse et à partir de demain, les empoignades

démarreront dans les différents arènes de ce canton. Les festivités prendront fin dans la préfecture de la Kozah le 25 juillet.

Il faut rappeler que les Evala constituent un événement traditionnel qui draine un nombre important de visiteurs et de touristes dans la région Kara. Après le pays Kabyè, les autres ethnies qui composent le peuplement du Togo se préparent aussi pour célébrer leur fête traditionnelle en cette période de vacances.

L. K.

Virus Ebola de la nécessité de relancer la sensibilisation DANGER... DES AGOUTIS EN VENTE SUR LA ROUTE LOME KPALIME



Depuis quelques mois l'on n'entend plus parler de la fièvre hémorragique à virus Ebola. Et pour pourtant, cette maladie continue de sévir dans certains pays de la sous-région comme Sierra Léone et Guinée Conakry. Heureusement, le Togo n'a connu aucun cas d'infecté jusqu'aujourd'hui. Les dispositions prises par le gouvernement et la sensibilisation de la population ont permis au Togo d'éviter ce mal. Mais depuis quelques temps, la sensibilisation sur cette maladie a baissé et la population a repris les anciennes habitudes qui risqueraient d'ouvrir les portes au virus Ebola. En effet, elle a commencé à consommer les viandes de brousse. Par exemple sur l'axe Lomé-Kpalimé des agoutis sont vendus au vue de tout le monde comme si le gouvernement n'avait pas interdit de toucher aux bêtes sauvages. Cette jeune fille vendeuse d'agoutis a été prise en photo ce week end.

Face à la baisse de l'observance des règles qui permettent d'éviter le virus Ebola, le gouvernement doit relancer la sensibilisation et faire comprendre à la population que le mal plane toujours sur la région ouest-africaine. Ce n'est donc pas le moment de baisser la garde.

Hubert LENOIR

Premier conseil des ministres du Gouvernement Klassou LE CHEF DE L'ETAT INVITE L'EQUIPE GOUVERNEMENTALE A ŒUVRER POUR LE BIEN-ETRE DES POPULATIONS



A l'issue d'un séminaire gouvernemental tenu à Kara, le gouvernement Klassou a tenu son premier conseil des ministres vendredi dernier dans ladite ville. Selon la note officielle, le Président Faure Gnassingbé qui a présidé cette rencontre a convié l'ensemble des membres du gouvernement à se mettre sans délai à l'œuvre et à déployer toutes leurs énergies pour relever les défis auxquels la nation togolaise est confrontée. « Nos concitoyens aspirent légitimement à un mieux-être dans tous les secteurs de la vie économique et sociale », a déclaré le chef de l'Etat.

Les travaux ont permis au gouvernement d'examiner en deuxième lecture et d'adopter un projet de loi concernant la réglementation des bureaux d'information sur le crédit (BIC) dans les Etats membres de l'UMOA. Les BIC sont des institutions chargées de la collecte d'informations nécessaires à l'évaluation de la solvabilité d'un demandeur de crédit. Le gouvernement a aussi pris un décret relatif à la

réorganisation de la police nationale. Selon ce décret, la police sera dotée d'un nouveau système organisationnel fait d'une direction générale, de deux (2) régions de police, de cinq (5) secteurs de police, d'une direction centrale du renseignement intérieur et un groupement d'intervention de la police nationale. Chaque chef-lieu de région sera doté de brigades anti-criminalité, de brigades de recherche et d'investigation.

Il faut aussi rappeler que le Chef de l'Etat a profité de la rencontre pour exprimer ses condoléances aux familles éplorées dans les drames survenus à la société West African Cement (WACEM) à Tabligbo et à la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) à Hahotoé. Il a alors donné des instructions fermes pour l'accélération des enquêtes diligentes afin de situer toutes les responsabilités.

La Rédaction

Célébration de l'Aïd el-Fitr au Togo RETOUR SUR LES 3 TEMPS FORTS

Le vendredi 17 juillet a été célébrée l'Aïd el-Fitr, fête musulmane marquant la fin du jeûne du Ramadan qui est l'un des cinq piliers de l'Islam. Le jeûne du mois de Ramadan, consiste à s'abstenir, par piété, de manger, de boire et d'avoir des relations sexuelles. Au Togo, cette célébration a été marquée par trois temps forts.

Messages du Président Faure à la Communauté musulmane et au monde

En plus des nombreux messages envoyés aux présidents des pays arabes, le président Faure Gnassingbé a également adressé vendredi un message à la communauté musulmane du Togo à l'occasion de la fin du Ramadan. « Ce mois de jeûne a été un moment axé sur le renouveau spirituel, la charité, et le resserrement des liens familiaux et communautaires. L'Aïd el-Fitr donne aussi l'occasion à tous les Togolais de réfléchir aux contributions de la communauté musulmane très diversifiée dans notre pays. Je souhaite à tous ceux qui célèbrent l'Aïd el-Fitr, santé, bonheur et réussite », a déclaré le chef de l'Etat.

La grande prière

C'est le moment ultime de la célébration de l'Aïd El-Fitr. A Lomé, c'est le stade de Kégué qui a abrité la "grande prière", en présence du Premier ministre Sélom Komi Klassou. Le gouvernement presque au complet était présent à cette séance de prière, dirigée par de hauts responsables musulmans. Dans une communion, ces fidèles musulmans, ont prié pour que la paix règne au Togo, pour le chef de l'Etat, le gouvernement, les ministres, et l'ensemble des autorités du pays. Ils ont remercié l'Eternel pour



avoir exhaussé leurs prières durant la présidentielle d'avril, scrutin qui s'est déroulé dans un climat apaisé.

Pour El Hadj Inoussa Bouraïma, président de l'Union musulmane du Togo, le jeûne dont la fin est célébrée en ce jour revêt une importance particulière dans la vie d'un musulman. « Les récompenses divines liées au jeûne, sont nombreuses », a-t-il souligné avant de fustiger et condamner les actes terroristes perpétrés par certains groupes dont Boko Haram, car l'Islam est la religion de la paix. « Les membres de la communauté musulmane, doivent reconnaître que l'Islam est synonyme de paix. Les jihadistes, Boko Haram, Al-Qaïda, Aqmi...toutes ces nébuleuses posent des actes plutôt terroristes », a-t-il dénoncé. « Ces hommes pervers qui se sont donnés le nom de "jihadistes", font tout le contraire du "Jihad". Notre sous-région et même l'Afrique toute entière est sous la menace du jihadisme. Le Jihad est mal compris, il est déformé pour les besoins de la cause des pervers », a

condamné El Hadj Inoussa Bouraïma.

Réjouissances d'accord mais sobriété d'abord

Après la traditionnelle prière marquant la fin du jeûne de Ramadan, les fidèles musulmans se sont retrouvés en famille pour la poursuite de la fête. Comme à l'accoutumée, la fête s'est déroulée dans la sobriété même si certains jeunes qui ne sont pas forcément musulmans se sont accrochés à la fête pour mieux passer leur temps dans les buvettes.

Selon un Hadith, Allah recommande aux musulmans de manger et de boire ce qui est licite le jour de la rupture du jeûne. Il n'est pas autorisé alors au musulman de verser dans l'excès après tout un mois passé devant la face d'Allah. Même si le coût de la vie a forcément un incident sur la tenue de la fête, il faut ajouter que la sobriété est un principe que les musulmans ne perdent pas de vue le jour de la célébration du Ramadan.

La Rédaction

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Après l'hommage aux cinq victimes togolaises du drame de WACEM

LA NECESSITE DE Doter CHAQUE GRANDE VILLE TOGOLAISE D'UNE UNITE DE SAPEURS POMPIERS



Le drame de WACEM à Tabligbo survenu le 30 juin dernier et qui a fait cinq morts dont un expatrié indien et un blessé toujours dans un état critique a connu son épilogue ce week-end avec les hommages publics rendus aux victimes. L'évènement qui a eu lieu au Stade de la ville devant une grande foule et en présence des plusieurs officiels parmi lesquels les représentants du gouvernement, les élus du peuple, les responsables de la direction générale indienne de WACEM et les cadres de la localité, a été une fois encore, l'occasion pour revenir sur l'urgence de faire aboutir les enquêtes sur les causes de ce drame, la nécessité d'apporter un soutien aux membres des familles des victimes et plus généralement sur l'importance d'améliorer les conditions de vie et de travail dans les usines au Togo.

Mais à l'heure où le Togo réforme en profondeur son système de défense et de sécurité pour faire face aux défis que sont la sécurité maritime, les menaces terroristes de tout genre et les missions traditionnelles de maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure, la sécurité des personnes victimes d'incendie et d'accident mérite également une place de choix dans les plans stratégiques en la matière. On s'en souvient qu'en début d'année 2013, deux grands incendies et quelques autres incendies mineurs avaient causé d'énormes dégâts matériels dans les principaux grands marchés de Kara et de Lomé ainsi que dans d'autres petits marchés. Les secours n'avaient pas été à la hauteur du défi et un grand débat s'en est suivi sur les dispositions sécuritaires dans les structures publiques tels les marchés et les usines et surtout sur l'impératif d'équiper les deux groupements opérationnels de sapeurs pompiers afin qu'ils jouent pleinement leur rôle en cas de sinistre. Depuis lors les unités de sapeurs pompiers de Lomé et de Kara ont été dotées de matériels roulants et d'autres équipements de travail. S'agissant du drame de WACEM, il a été une fois encore constaté une incapacité de réaction immédiate de la part des sapeurs pompiers qui ont dû quitter Lomé pour atteindre Tabligbo. Un long parcours sur une route en pleine réfection. Même si le débat sur la responsabilité des indiens et les conditions de travail a pris le dessus sur la rapidité de réaction des secours, il nous paraît tout à fait urgent de revenir dans le cadre de la refondation des forces de défense et de sécurité sur le quadrillage du pays par les services des sapeurs pompiers qui doivent désormais être à même d'offrir un service rapide de proximité. Et pour que les soldats de feu soient plus proches de sinistrés, il faut que l'Etat se donne les moyens de doter chaque grande ville du Togo d'une unité opérationnelle de sapeurs pompiers. Tout comme à Lomé où leurs actions sont de plus en plus sollicitées et appréciées par les populations notamment en cas d'accident, il est nécessaire d'offrir ce service aux citoyens des autres villes qui grandissent et qui connaissent également au quotidien les affres des accidents de tout genre. Le drame de WACEM interpelle les plus hautes autorités du pays pour qu'elles en fassent davantage.

Germain POULI

Vers la spécialisation de la presse togolaise TOGO TERMINAL SOUTIENT UNE FORMATION DE PATRONS DE PRESSE SUR LES QUESTIONS MARITIMES



Les 16 et 17 juillet dernier, une cinquantaine de patrons de presse venus des radios, télévisions et journaux écrits des cinq régions du Togo, étaient en formation à l'Hotel Ivans Plaza de Kpalimé. Placée sous le thème « Place du Transport Maritime dans les Echanges internationaux : Enjeux pour le Togo », cette formation initiée par le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) avec le soutien technique et financier de Togo Terminal, filiale togolaise du groupe BOLLORE, a pour principal objectif d'outiller les premiers responsables de la presse togolaise sur l'importance du commerce maritime, l'enjeu économique et de développement de l'espace maritime et d'expliquer aux participants la problématique de la sécurité maritime. Avec comme autre ouverture à l'issue de cette formation, la volonté affichée par les participants d'aller vers la spécialisation en formant un réseau de journalistes portés vers les questions maritimes qui selon l'un des communicateurs sont aussi vastes que la mer elle-même. Plusieurs thèmes ont été développés par d'imminents communicateurs pour faciliter la compréhension des participants. M. John GOLLO, économiste et enseignant à l'Université de Lomé a développé le thème sur le Commerce maritime dans les Echanges internationaux et les enjeux pour le Togo. Une communication qui s'est étalée généralement sur les activités développées dans les espaces maritimes. Il en ressort que 90% des échanges de marchandises se font par la mer, que 30% de productions pétrolières se font sur la mer à travers les installations offshore et qu'au Togo, plus de 22 000 acteurs mènent leurs activités autour des ressources halieutiques. La mer est également un

lieu de tourisme (bateau de croisière) et un espace sûr pour abriter les câbles sous marins qui interviennent dans les échanges d'information à travers internet notamment. L'orateur est revenu sur le transport maritime pour montrer toute son importance économique pour les pays sans littoral comme le Mali, le Niger, le Burkina Faso et par rapport à l'attraction d'investisseurs et la création des emplois. Il a clôturé sa communication en ouvrant sur les faiblesses et les menaces qui pèsent sur le transport maritime au Togo. L'autre thème d'importance qui a retenu en haleine les participants est la question de la sécurité maritime. Subdivisée en deux sous thèmes à savoir les Enjeux avec en perspective l'Action de l'Etat en Mer et le Sommet de l'UA qui se tient à Lomé en novembre 2015 sur la Sécurité maritime et la lutte contre la Piraterie et la sécurisation de la côte togolaise, ces sous-thèmes ont été animés respectivement par M. Hubert BAKAI, Chef de Cabinet du Conseiller pour la Mer du Président de la République et le Commandant KABKIA Tchadre, Adjoint au Prefet Maritime. La structuration de l'espace maritime et la notion de l'Action de l'Etat en Mer au Togo et ses enjeux économique et sécuritaire ont été largement détaillées par le Dr BAKAI qui est ensuite revenu sur la contribution du Haut Conseil pour la Mer à la préparation du prochain sommet de l'UA sur la Sécurité maritime. Sur le second sous thème, les attentes ont été également comblées par le Commandant KABKIA. Après la clarification des thèmes « piraterie » et « sécurité portuaire », l'orateur qui s'est attardé au passage sur les compétences de la préfecture maritime, est revenu sur les actes criminelle de brigandage aux larges des côtes togolaises qu'il faut

différencier de la piraterie qui elle, se déroule en réalité hors des eaux territoriales togolaises. Le mode opératoire de ces « loups ou gangsters des mers » a été revisité ainsi que les causes de ces actions criminelles. L'action des autorités togolaises pour lutter efficacement contre ces actes de gangstérisme maritime a été partiellement dévoilée. Outre la mise en place progressive d'une législation anti-criminalité maritime, du renforcement des capacités nationale de contrôle et de lutte contre la criminalité maritime, le Plan de lutte contre la pollution, les différentes mesures de protection contre l'érosion côtière et la promotion de la stabilité, le Togo, selon l'orateur dispose de trois vedettes rapides qui lui ont permis une efficacité avérée dans ce domaine. Mais une telle lutte, a-t-il affirmé, ne pourra être complète sans la coopération des autres Etats. Des accords, une mutualisation des moyens, des rencontres internationales et des partenariats avec de grandes puissances comme les USA ; la France et la Chine, sont importants dans cette bataille qui se révèle une véritable préoccupation mondiale du fait de l'importance de la mer dans la vie et les échanges entre Etats. Le séminaire s'est achevé par un panel de réflexion autour d'un partenariat durable avec Togo Terminal et de la mise en place d'un réseau de journalistes spécialistes des questions maritimes. Une commission a été mise en place pour formuler des recommandations et proposer des actions dans ce sens. L'atelier a pris fin dans une satisfaction largement partagée par les participants.

Germain POULI



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ

&

LA 1^{ère} EXPOSITION DE L'EMBALLAGE ET DU PACKAGING

Acteurs et Professionnels de l'agribusiness, participez du **19 au 23 Août 2015** à la 4^{ème} édition du SIALO au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 », Pavillon OTI.

• Expositions - Ventes • Rencontres B2B • Conférences
• Journées thématiques • Concours • Nuit du SIALO



THÈME :
« EMBALLAGE ET TRANSPORT DES PRODUITS AGRICOLES »

Réservez votre stand au :
(+228) 22 34 96 04 / 99 99 79 79
E-mail: centaurecom@yahoo.fr
www.sialo.org

Le HCM s'active et organise sa deuxième conférence EN LIGNE DE MIRE, LA REUSSITE DU SOMMET DE L'UA SUR LA SECURITE MARITIME

Du 09 au 10 juillet 2015 les experts du secteur maritime étaient réunis dans le cadre de la deuxième conférence maritime organisée par le Haut conseil pour la mer (HCM) à l'hôtel Sarakawa à Lomé. A l'ordre du jour, la mise en œuvre des réformes du secteur et la préparation au sommet de l'UA (Union Africaine) sur la sécurité maritime. Les travaux de cette conférence ont été ouverts par le Premier ministre, Komi Sélom Klassou, en présence des membres du gouvernement et de nombreux partenaires.

Pendant deux jours, les experts du Togo ont dressé le bilan des actions du HCM depuis sa création et ont mené des réflexions sur des thématiques susceptibles de les outiller et de les préparer à participer aux débats qui auront lieu dans le cadre du sommet de l'UA sur la sécurité maritime qui se tiendra au mois de novembre prochain à Lomé. « Faire le bilan du chemin parcouru depuis la toute première réunion du Haut conseil pour la mer qui a défini un cadre d'orientation et qui a indiqué un certain nombre d'actions à prendre pour la sauvegarde de nos côtes et dans l'intérêt du développement de l'économie marine au Togo, et réfléchir sur certaines thématiques qui feront l'objet de débats et d'échanges dans le cadre du sommet de l'Union africaine », précise



M. Baba pour situer les objectifs et les ambitions de cette deuxième conférence maritime.

Entre autre thématiques, les experts ont échangé sur la réalité de la pêche illégale sur les côtes togolaises, sur la pollution de l'environnement marin au Togo et sur les trafics des personnes, de drogues de toutes sortes de produits illicites sur la mer.

Tout en rappelant que la sûreté et la sécurité maritime constituent

désormais un sujet lié à la problématique globale de la paix et de la sécurité tant régionale qu'internationale et constitue de ce fait un facteur déterminant pour assurer et promouvoir le progrès économique des peuples, le Premier ministre a appelé les experts présents à cette conférence à œuvrer et tout mettre en œuvre pour faire du rendez-vous de novembre, une chance pour l'Afrique de pouvoir se pencher sérieusement sur des

solutions communes à apporter à ces fléaux et de mieux s'organiser sur le plan opérationnel. « Il s'avère nécessaire pour notre continent de disposer d'un document unique contraignant ou non contraignant, qui uniformise le comportement des Etats africains face aux menaces », a-t-il souhaité.

Dressant le bilan de la mise en œuvre des réformes dans la sécurité maritime, le ministre des infrastructures et des

transports, Ninsao Gnofam, s'est quant à lui réjoui des avancées réalisées depuis l'instauration de Haut Conseil pour la mer, la mise en place de l'Organisme national chargé de l'action de l'Etat en mer (ONAE) et la nomination d'un Préfet maritime. Des réformes qui permettent de sécuriser les investissements au Port autonome de Lomé et d'assurer la position du Togo comme un pays de transit par excellence. « Le Togo, avec sa façade maritime réduite, est considéré de par sa position et son industrie maritime et portuaire comme une puissance maritime sous-régionale. Nous devons préserver cet atout et faire davantage mieux pour l'avenir », a déclaré le Ministre Gnofam.

La conférence maritime est une instance technique, une instance de réflexion et d'analyse sur toutes les thématiques liées à l'action de l'Etat en mer. De par sa composition, cette instance regroupe les techniciens de tous les ministères impliqués dans l'action de l'Etat en mer. La première conférence maritime a été organisée du 09 au 10 décembre 2014, quelque temps après la première réunion du Haut Conseil pour la Mer, organe suprême dans le dispositif de l'Action de l'Etat en mer le 18 septembre 2014.

Paul KATASSOLI

Lancement de la version 2.0 du site

www.otr.tg

SIMPLIFICATION, ACCESSIBILITE : DES INNOVATIONS POUR LA SATISFACTION DES INTERNAUTES



L'Office Togolais des Recettes (OTR) a procédé à la présentation officielle de la nouvelle version de son site web le mercredi 15 juillet 2015 à l'hôtel Eda Oba à Lomé. C'était en présence du Commissaire Général, Henry GAPERI, des Commissaires, des Directeurs, du personnel de la section informatique de l'OTR et de nombreux journalistes.

« Le site OTR que nous allons lancer aujourd'hui constituera un instrument important de communication interne également un moyen d'interaction avec l'extérieur dont les médias de façon particulière et les populations de façon générale. Et pour les médias ce sera une source importante de communication et d'information », déclare M. Henry GAPERI.

Conçue pour fusionner les sites des impôts, des douanes qui cohabitaient avec la version 1.0 du site de l'OTR, la version 2.0 est toujours accessible à partir du www.otr.tg. Cette nouvelle version, œuvre de l'équipe informatique interne à l'Office, s'est donné pour objectif de fusionner les informations des différentes régions, d'actualiser ces informations, de donner la bonne information et surtout de simplifier l'accessibilité. « Avec cette nouvelle version, nous catégorisons l'information pour qu'en trois clics, l'internaute accède à l'information », précise M. OURO Body, Directeur de l'Informatique.

Il s'agit d'une plateforme dynamique pensée pour servir d'interface afin de permettre un échange entre l'Office Togolais des recettes, ses usagers et ses partenaires. Dans le processus ayant conduit à sa mise en place, la version 2.0 a respecté les normes de www.c, ainsi que les critères efficacité, efficacité et satisfaction des internautes. La nouvelle version présente 7 menus à savoir actualité, statistiques, liens vers les réseaux sociaux, archives, documentation, forum et contacts.

En termes d'innovation, la version 2.0 du site de l'OTR donne aux usagers la possibilité de faire des déclarations d'impôts et de procéder à des paiements en ligne. L'objectif est d'encourager les contribuables à l'autodéclaration. « Nous y avons inclus un certain nombre de fonction qui permettront de promouvoir les services que nous offrons en particulier envers les contribuables », rassure le Commissaire Général.

Paul KATASSOLI

LES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT SENSIBILISES SUR LES ENJEUX DU TEC-CEDEAO

Parlementaires, acteurs du secteur privé, organisations de la Société civile, bref les acteurs de développement de la zone CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Ouest) ont participé du 13 au 16 juillet 2015 à un atelier de sensibilisation sur le Tarif Extérieur Commun (TEC-CEDEAO). Organisé par la Commission de la CEDEAO, avec le soutien la Coopération Allemande (GIZ) et de l'Office Togolais des Recettes (OTR), cet atelier avait pour objectif d'éduquer les participants de tous les Etats membres de la Communauté sur les enjeux du TEC, sa structure et ses mesures d'accompagnement.

Il faut rappeler que le TEC-CEDEAO est une taxe commune à l'importation pour tous les produits en provenance des pays non-CEDEAO. Chaque pays de la CEDEAO appliquera donc la même taxe à l'importation sur des produits venant des pays hors de cette communauté. Avec le TEC, la CEDEAO se transforme



en une union douanière, une étape sur la voie de l'intégration économique qui succède à celle d'une région de libre-échange. A travers le Programme de Libéralisation du Commerce de la CEDEAO (ETLS), une région de libre-échange a été déjà mise en place au sein de la CEDEAO en 1979. Grâce à ce programme, des marchandises dûment

certifiées comme provenant de la CEDEAO peuvent être transférées dans un autre pays de la CEDEAO sans que l'on paie des taxes à l'importation. Selon les spécialistes, la CEDEAO a fait des progrès dans son intégration régionale au profit de ses ressortissants avec le TEC.

Hubert LENOIR

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

L'INAM dans un vaste processus d'information et de sensibilisation

LA LISTE DES ACTES ET PRODUITS DE SANTE ACTUALISEE AU MENU DES ECHANGES AVEC LES CENTRALES SYNDICALES



L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) a procédé, depuis le mois de juin, à l'actualisation de la liste de ses actes et produits de santé. Pour informer les bénéficiaires et pour une meilleure compréhension de ces changements, l'INAM a entrepris des rencontres avec ses partenaires. Ainsi, après les professionnels des médias en tout début du mois de juin, c'est au tour des centrales syndicales, représentants par excellence des fonctionnaires, bénéficiaires de l'assurance maladie obligatoire.

Tenue à Lomé le 9 juillet dernier, cette rencontre avec les centrales syndicales, placée sous le thème « liste des actes et produits de santé actualisée », a permis à l'INAM d'informer et de sensibiliser les participants sur son fonctionnement et les derniers changements de modalités de prise en charge qu'il a opérés. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des échanges périodiques entre l'INAM et les bénéficiaires du régime obligatoire d'assurance maladie a connu la participation des 7 centrales syndicales, UGSL, CNTT, CGCT, GSA, UNISIT, CSTT et STT notamment. « Nous avons voulu

faire d'abord un état des lieux sur l'évolution des prestations de l'INAM aux représentants des employés que sont les syndicats pour leur permettre de comprendre les enjeux et les défis, le défi du pilotage du régime, le défi de la garanti et de la pérennité de nos prestations et de pouvoir nous appuyer et collaborer afin qu'on puisse gérer les risques et maintenir un niveau de qualité de prestation adéquat », a expliqué Mme Myriam DOSSOU, Directeur Général de l'INAM.

Deux communications ont meublé cette rencontre. La première qui a eu pour thème « la gestion de l'assurance santé » a été présentée par le DG de l'INAM. Elle a permis aux participants de cerner certaines approches comme la protection sociale, l'assurance santé et les facteurs de réussite d'un régime d'assurance maladie. Intitulée « ponts des activités de l'INAM », la 2e communication a été faite par Dr BEWELI Essotoma, Médecin Conseil Principal de cette institution. Cette 2e intervention a fait ressortir des constats relatifs au comportement des prescripteurs et des bénéficiaires. On note alors la sur-prescription des produits de santé et des actes de biologie, la surconsommation, les pratiques déviantes dans les prescriptions paramédicales et la faible prescription des génériques. Pour mettre fin à ces dérives, l'INAM a alors opéré de nouvelles modifications dans la liste des actes et produits de santé et actualisé les règles de délivrance de soins.

Selon l'INAM, cette modification qui intervient pour la troisième fois depuis sa mise en place vise à améliorer les conditions de prise en charge des bénéficiaires et à assurer une meilleure maîtrise des dépenses de santé. Désormais, les médicaments remboursables par l'INAM sont classés en trois catégories selon un principe qui prend en compte 3 critères essentiels. Il s'agit de la nature de l'affection, le niveau d'efficacité et le rapport Bénéfices/risques et des alternatives thérapeutiques existantes. En termes clairs, plus un médicament a un service médical rendu important, mieux il est remboursé.

Londou K.

Guichet Unique pour le Commerce Extérieur

LA PHASE TERRESTRE LANCEE AU POSTE FRONTALIER DE KODJOVIACOPE



Après le Port Autonome de Lomé, et la phase export, le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur a atteint les frontières terrestres. Cette dernière phase a été lancée officiellement le 09 juillet 2015 au poste frontalier de Kodjoviakopé. Plusieurs personnalités dont de Ministre d'état, ministre de l'économie, des finances et la planification du développement, Adjil Otèth Ayassor, Mme le ministre du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, Legzim-Balouki et le Directeur Général de SEFGUCE-TOGO, Olivier LEDERER ont assisté à cette cérémonie.

La phase terrestre du guichet unique

joue un rôle important dans le développement des échanges commerciaux entre le Togo et l'extérieur. Selon M. Olivier LEDERER, Directeur Général de SEGUCE-TOGO, cette phase offre plusieurs avantages aux opérateurs économiques dans tout le processus de traitements d'importation ou d'exportation aux postes de frontières. « Le guichet unique pour le commerce extérieur permet de suivre les différentes étapes en temps réel dans la chaîne logistiques », a-t-il indiqué. A l'en croire, les transitaires vont pouvoir bénéficier d'une meilleure transparence des opérations commerciales sans avoir à se déplacer. Abondant dans le même

sens que le Directeur Général de SEGUCE-TOGO, le ministre Legzim-Balouki, a souligné dans son intervention que le succès de cette opération est d'un apport indéniable à la participation du Togo aux échanges commerciaux transfrontaliers. « La facilitation et la sécurisation des échanges dopèrent la croissance par l'attrait des investisseurs étrangers, le développement de la concurrence et l'amélioration du climat des affaires au Togo », a-t-elle laissé entendre. Après son lancement à la frontière de Kodjoviakopé, la phase terrestre va progressivement s'étendre à l'ensemble des axes routiers frontaliers. Le Guichet unique est une plate-forme web dématérialisée, accessible 24h/24 et reliant tous les acteurs intervenant dans les opérations de commerce international. Il établit un environnement compétitif favorable, un passage accéléré des marchandises, les relations transparentes entre les acteurs. Il répond aussi à des enjeux très concrets notamment la sécurisation des données, la simplification des procédures, la dématérialisation des formalités, la réduction des coûts et délais de réalisation, l'efficacité de la chaîne logistique.

L. K.

Grogne sociale entretenue par le DG Marocain de MOOV-Togo

KITRI HOUCHEM SANS EGARD POUR L'INSPECTION DU TRAVAIL RESTE INSENSIBLE AUX PREOCCUPATIONS DES EMPLOYES



Une crise sociale couve à la société Moov-Togo. Les employés de cette société menacent d'entrer en grève si dans les prochains jours, les dirigeants au premier rang desquels le Directeur Général d'origine marocaine, Kitri Houchem, ne font aucun effort pour déminer la situation.

La pomme de discorde ce sont les préoccupations soulevées depuis quelques mois et qui sont restées sans réponse de la part staff dirigeant. A travers le Syndicat des Travailleurs d'Atlantique Télécom Togo (STATT), société reprise en janvier dernier par le Groupe Maroc Telecom, les employés de Moov-Togo dénoncent leur grille salariale qui est vieille de 8 ans et le non-respect par la société de la convention collective interprofessionnelle du Togo qui décrit le principe d'avancement des employés selon les échelons. Les employés affirment aussi qu'ils ne bénéficient pas de certains avantages, les primes et le bilan de santé notamment, qui se trouvent dans le Règlement de Gestion du Personnel élaboré depuis 2007.

A sa prise de fonction le 06 février 2015, le nouveau Directeur Général de Moov-Togo, Kitri Houchem avait donné l'impression d'être une personne

sensible aux préoccupations de son personnel mais finalement il ne joue que la carte de l'hypocrisie et du dilatoire. En effet, il avait promis une nouvelle grille salariale à son personnel qui devait être applicable 2 semaines après sa prise de fonction mais hélas ! Après des mois d'attente de cette fameuse grille, les délégués syndicaux lui ont transmis un préavis de grève de 3 jours à compter du 6 avril 2015. Suite à la médiation de l'inspection du travail qui a permis de suspendre la grève, le DG accepte d'appliquer les avancements mais il remet les autres points de revendication à des discussions internes. Contre toute attente il refuse de signer le relevé des conclusions transmis par l'inspection du travail.

Aucune avancée n'étant observée jusqu'au 18 juin 2015, la STATT va de nouveau lancer un préavis de grève de 4 jours. Pour une seconde fois, le DG refuse de signer le relevé des conclusions issues des discussions qui ont permis d'annuler la grève. Jusqu'à aujourd'hui, toutes les démarches de la STATT ont été infructueuses. Toutefois, les employés disent être décidés à user de toutes les voies de recours pour la satisfaction totale de ce qui relève de leur droit.

Hubert LENOIR

Concours National d'épellation de Mots et de déclamation de Poèmes

L'INSTITUT NOGEN AFFRONTÉ LES EQUIPES DE L'INTERIEUR EN FINALE LE 25 JUILLET 2015

La finale régionale du prix d'excellence concours national d'épellation de mots et de déclamation de poèmes en milieu scolaire s'est déroulée le 10 juillet dernier à Zanguéra. Malheureusement, le match n'a pas eu lieu. Et pour cause, l'équipe du complexe scolaire « les lumières » de Zanguera qui devait affronter l'institut Nouvelle Génération (NOGEN) n'a pas répondu à l'appel. Après de longues heures d'attentes, le jury a finalement tranché en faveur de NOGEN qui gagne alors par forfait. « On n'a pas besoin d'aller à l'école de juristes pour savoir que quand un candidat n'est pas là, il est gagné forfait. Donc je ferais le rapport à qui de droit », a déclaré le président de jury pour mettre fin à la soirée.

L'institut NOGEN remporte la victoire mais l'équipe n'est pas tellement contente pour n'avoir pas affronté réellement l'adversaire. « Voilà, ils ne sont pas là. En tout cas, on a la victoire et nous serons tellement ravis de rencontrer l'équipe gagnante de l'intérieur pour la finale nationale », a laissé entendre Tomokin Colman de l'équipe NOGEN. Du côté de l'organisation, c'est la déception mais la fête sera belle à la grande finale qui se tiendra le 25 juillet prochain à Lomé. « Lors de la prochaine finale, on peut espérer avoir la participation des 5 régions du Togo pour que l'événement soit national. A travers ce projet nous aimerons que les élèves commencent à chercher parce que c'est une manière de motiver les élèves à la recherche », a indiqué M. Kati K. Kodjo, président du comité d'organisation dudit concours.

Le prix d'excellence concours national d'épellation de mots et de déclamation de poèmes en milieu scolaire est une initiative de l'association Best Africa Production. Il vise à relever le niveau des élèves en français. « Nous avons vu qu'au fur et à mesure que les jours passent, le niveau des élèves en français diminue. Or, toutes les matières sont à base du français. Il faut donc amener les élèves à renouer avec la langue française. Il faut amener les élèves à redonner ces lettres de noblesse à cette langue française », explique M. KATI. Démarré depuis le mois de décembre, ce concours a connu la participation d'une dizaine d'établissements scolaires. C'est après les préliminaires et la phase régionale que la grande finale aura lieu le 25 juillet.

L. KAWANA



Cap sur un taux d'électrification de 40% d'ici 2018 APRES LA PRESENTATION DE L'AMBITIEUX PROGRAMME DU GOUVERNEMENT, A L'EQUIPE DE GNANDE DJETELI DE JOUER

Sous l'impulsion du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le gouvernement s'est lancé dans un vaste programme d'amélioration du taux de couverture énergétique au Togo. Dans sa déclaration de politique générale, le Premier Ministre Klassou Sélom a mis un accent particulier sur l'amélioration de l'accès des populations à l'électrification en proposant des solutions innovantes. Au cœur de cette politique, la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) tient un rôle particulier.

L'équipe Klassou se fixe l'ambitieux pari d'améliorer le taux d'électrification en 3 ans. Le premier objectif du gouvernement est de faire passer le taux d'électrification, aujourd'hui à 26,5% à 40% à l'horizon 2018. Trois axes majeurs sont alors élaborés pour réaliser les objectifs dans le domaine crucial qu'est la politique énergétique. Il s'agit en effet de la mise en place d'un branchement social qui tiendra compte des bourses les plus modestes, la généralisation des compteurs intelligents grâce auxquels les ménages pourront mieux contrôler leur consommation et l'ouverture du secteur de la production énergétique au secteur privé afin de pérenniser les financements.

Pour l'heure, la poursuite de l'électrification en milieu rural constitue la priorité de l'action gouvernementale. « Après l'électrification effective des chefs-lieux de région et des chefs-lieux de préfecture sur toute l'étendue du territoire national, il reste désormais à étendre ce programme salutaire aux cantons. La prochaine étape à franchir est donc l'électrification de tous les



chefs-lieux de cantons sur tout le territoire national. A ce jour, il nous reste à électrifier 145 chefs-lieux de cantons sur un total de 387. Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet phare est d'environ quarante (40) milliards de FCFA », a affirmé le Premier Ministre Klassou Sélom devant les députés.

Après la définition de ces axes et des

grandes orientations de la politique gouvernementale en matière énergétique, il revient à la Compagnie Energie Electrique du Togo de les mettre en œuvre. Depuis des années, l'équipe dirigée par le Dr Gnanbé Djétéli s'attèle à appliquer au mieux la feuille de route du gouvernement pour fournir aux togolais dans leur ensemble plus d'électricité.

En plus de l'électrification des chefs-lieux de canton, le gouvernement prévoit généraliser son projet d'éclairage public avec les panneaux solaires dans les chefs-lieux de préfecture et dans les villages. Dans cette optique, il va déployer 9000 lampadaires supplémentaires. Il faut rappeler que le Togo s'était déjà lancé dans l'électrification des centres de

santé et des écoles par l'énergie solaire. Le coût de l'électrification de ces infrastructures par système solaire photovoltaïque s'élève à 5 447 065 500 FCFA pour 1780 établissements du primaire et du secondaire identifiés, et à 1 198 247 247 pour 226 centres de santé.

Londou KAWANA

Foire des jeunes entrepreneurs, Adjafi 4 CAP SOCIAL LANCE LA COMPÉTITION D'EXCELLENCE « ETOILE DES JEUNES ARTISANS »



Dans le cadre de la 4e édition de la foire des jeunes entrepreneurs, foire Adjafi, l'association Citoyens Actifs pour le Progrès Social (CAP Social) a lancé la deuxième édition de la compétition d'excellence « Etoile des Jeunes Artisans ». La cérémonie de lancement s'est déroulée à l'espace Blue Zone de Cavavéli en présence de Maxime MINASSEH, Directeur Général de l'agence Maxcom, agence organisatrice de la foire Adjafi, du représentant du FAIEJ, de la lauréate de la première édition de cette compétition et un nombre important de jeunes entrepreneurs.

Pour cette 2e édition, la compétition est ouverte à deux corps de métiers, la couture et la cordonnerie. Elle se tiendra sur site de la foire Adjafi qui ouvre ses portes du 26 août au 9 septembre 2015 sur le terrain du lycée d'Agoè. A entendre les organisateurs, les deux meilleurs des catégories « couture » et « cordonnerie » recevront chacun un chèque de 500 000 FCFA. Les 5 meilleurs de chaque catégorie repartira aussi avec du matériel d'équipement. Le représentant du FAIEJ a dans son intervention exprimé la disponibilité de sa structure à accompagner cette initiative. Il a aussi profité de l'occasion pour indiquer que la formation des 50 couturières et couturiers présélectionnés au cours de la compétition de 2014 se déroulera du 3 au 7 août 2015.

Selon le président de CAP Social, M. Sylvestre Eyou AGBA, la compétition « Etoile des Jeunes Artisans » est initiée pour permettre aux jeunes diplômés du Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) qui ont des difficultés à s'installer de bénéficier d'un appui matériel, technique et financier en vue de s'insérer dans la vie active. « Il s'agit surtout de leur inculquer la culture de l'excellence et l'esprit entrepreneurial afin qu'ils soient compétitifs sur le marché, un marché qui exige de plus en plus des capacités d'innovation et de créativité », a-t-il expliqué. « Cette activité permet de faire découvrir les talents des jeunes qui n'ont pas forcément fait de grandes études mais qui se sont convertis dans l'artisanat », a ajouté M. Maxime MINASSEH. Pour rappel, la foire Adjafi édition 4 se tient du 26 août au 9 septembre 2015 sous le thème « l'entrepreneuriat des jeunes, un engagement social ». Pour cette édition, la foire ouvre 30 stands supplémentaires pour ajouter aux 150 stands de l'année dernière pour agrandir l'espace junior qui est la zone dédiée aux jeunes entrepreneurs. L'espace sénior dédié aux moyennes et grandes entreprises sera aménagé pour plus de confort.

Londou KAWANA

Festival Evala du 18 au 25 juillet à Kara L'INTEGRATION NATIONALE, LE LABEL DE LA 10e EDITION

La 10e édition du FEPAK (Festival Evala en pays Kabyè) a ouvert ses portes hier 18 juillet dans le Nord du Togo et ce jusqu'au 25 juillet. Placé sous le thème « 10 ans au service du culturel et de l'intégration nationale », ce festival se déroule à la même période que les luttes traditionnelles, une spécificité culturelle de cette région du Togo.

Le FEPAK est un concept qui vise à promouvoir l'intégration en associant toute les cultures nationales à l'organisation des évalas en pays Kabyè. « La 10e édition est placée sous le signe de l'intégration. Chaque journée pendant cette période de lutte est dédiée à une région du pays qui viendra avec ses groupes folkloriques, ses artistes humoristiques pour meubler la soirée », explique le Président du FEPAK, KAO Baobadi.

Pensé pour apporter une touche festive aux Evalas en animant des soirées dans les cantons et au Palais des congrès de Kara, le FEPAK 10e édition a, au programme, des activités sportives, des concerts dans les zones rurales, des prestations d'artistes et des colonies de vacances. Parmi les artistes invités on note la présence de Josée Grâce Bénie, Eugène Ablodévi, Jimmy Hope, Olibig, Master Popa, POUNDY Cissé et du conteur Sanvee ALOWASSIO. Cette édition s'achèvera par la finale du tournoi de foot féminin le 25 juillet.

Pour cette édition, le comité d'organisation du FEPAK innove avec les participations prévues d'artistes de renom du Togo et d'Afrique. On notera entre autre innovations la présence de lutteurs sénégalais et celle



d'Akissi Delta, la célèbre réalisatrice et actrice de la série « Ma famille » qui animera une conférence sur le cinéma africain. « Sur le plan international, nous attendons des artistes chanteurs et humoristes de la Côte d'Ivoire notamment la célèbre réalisatrice de la série « Ma famille », Akissi Delta qui sera accompagnée de Amélie, Decotey, mais aussi de Zongo et Tao. Nous attendons également des stylistes de mode venus du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria, du Bénin et du Ghana qui évidemment viennent s'ajouter à nos brillants stylistes du Togo », a annoncé M. KAO Baobadi.

Déjà le vendredi 10 juillet dernier, une cérémonie de lancement avait réuni, à Lomé, principaux partenaires et sponsors autour de Président du FEPAK, M. KAO Baobadi.

Paul K.

La mendicité et ses ramifications
MENDIANTS OCCASIONNELS, MENDIANTS PROFESSIONNELS, DEMANDEURS D'AUMONES : TOUT LE MONDE EST MENDIANT
 Trucs et astuces d'un phénomène qui tue la charité



Chacun dans sa vie a eu, à un moment donné, à avoir recours à l'aide, sollicitée ou non d'un ami, d'un parent ou même d'un inconnu pour dénouer une situation. Même si cette aide est conditionnée par un service rendu, cela fait de tous les hommes des locataires à la même enseigne, celle d'assisté. Tout le monde est donc mendiant. Mais il y a divers degrés de mendicité. Il y a ceux qui, pris de court par une panne d'essence ou par la maladie d'un tiers, apostrophent le premier passant. D'autres arpègent les rues à longueur de journée à la recherche de "pigeons". Eux, ce sont des arnaqueurs. Il y a également ceux qui, poussés par l'institution de l'aumône dans certaines religions, en l'occurrence l'islam, assiègent les abords de carrefour dans l'attente d'une main charitable. Dans l'ensemble et surtout pour les deux premiers, les acteurs de la mendicité rivalisent d'ingéniosité, d'inventivité et de roublardise. Tout ceci, tel un ver dans le fruit, détruit le phénomène de l'intérieur car il cultive chez certains hommes la réticence à la charité.

Les mendiants occasionnels
 Tout le monde est mendiant ! Bien que cette affirmation surprenne, elle n'est pas pour le moins vraie. Car chacun, une fois dans sa vie, a sollicité l'aide de quelqu'un d'autre devant une situation financière difficile. Quel que soit le nom qu'on donne – prêt, avance ou aide – à de l'argent qu'on prend à quelqu'un, il s'agit d'une forme d'assistance, donc de mendicité. Panne d'essence, crevaison de pneu, situation de maladie, visite infructueuse à un ami ou à un proche loin de son domicile, les situations sont nombreuses à conduire "d'honnêtes" gens à solliciter l'aide d'un inconnu. L'approche est toujours

la même. Une interpellation comme s'il s'agissait d'une ancienne connaissance. Puis en bafouillant, ils expliquent leur situation. En cas de réticence de ce dernier ils font preuve d'instance à tel point qu'ils finissent par convaincre l'autre de leur réelle nécessité. L'histoire est souvent bâtie de logique qu'il faudrait être inhumain pour rester insensible à ces supplications persistantes. Mais pour ceux qui, plus d'une fois ont eu droit à ces salamalecs, il faut réfléchir plus d'une fois avant de déboursier le moindre centime. Ils sont vaccinés et se montrent plus dubitatifs. Ils pensent d'ailleurs que c'est cette attitude qui est la meilleure. « Moi je ne crois plus en ces histoires. Les gens en font un travail. Ils sillonnent les rues et racontent la même histoire. J'en ai été témoin. C'est dommage car avec ça, on ne sait plus qui est vraiment dans le besoin », s'indigne Germain, un chef d'entreprise.

Mendiant un jour, mendiant toujours : arnaqueurs au quotidien
 La situation décrite par Germain, le chef d'entreprise est très fréquente. On observe de plus en plus des femmes avec leur bébé au dos, des hommes valides et parfois des vieilles personnes se livrer à ces pratiques. Ils sillonnent des boutiques, accostent les passants et présentent des situations très élaborées. « Un homme qui marchait avec sa femme m'a arrêté dans les environs de Baguida, alors que j'allais à moto. Au début j'ai pensé que c'était une connaissance. Il a commencé par m'expliquer qu'il revenait de chez un parent qui d'ailleurs était absent et qu'il devait maintenant rentrer à Bè-Kpota, à environ 12 kilomètres. Je lui ai opposé un refus mais il a insisté en mêlant sa

femme et son enfant qui le préoccupaient. Il cherchait de quoi les déplacer », nous raconte Kradi, surveillant dans un établissement. Il a fini par lui donner de l'argent mais au lieu de rejoindre la route, l'homme, sa femme et son enfant avaient continué dans une autre direction.

Le métier s'est professionnalisé à telle enseigne que Koffi, muni d'un carton rempli de bonbons, papiers mouchoirs, chewing-gum et autres raconte à qui veut l'entendre qu'il n'a rien vendu et qu'il vient de si loin qu'il lui faut des moyens soit pour manger, soit pour prendre le taxi. Des petites filles, revendeuses de gâteaux, pain ... excellent également dans ce domaine. Elles sont prêtes à évoquer la maltraitance de leur belle mère, patronne et autres pour extorquer quelques francs aux âmes sensibles, même si dans la majorité des cas leur calvaire est avéré.

Dieudonné qui avait déjà donné de l'argent à un garçon d'environ 10 ans au niveau de la résidence de la Caisse à Lomé et qui prétendait vouloir acheter des tapettes puisqu'il marchait pieds nus est surpris de le rencontrer le même jour à Hédzranawé avec la même astuce. Le jeune arnaqueur n'avait pas reconnu son pigeon du matin. Pour les mendiants, arnaqueurs professionnels, on passe et on repasse ; peut importe. Pour eux, il n'y a que le chiffre d'affaires qui compte. Et en termes de chiffres d'affaires, ils en font de gros. Surtout pour les demandeurs d'aumône aux abords des routes et des carrefours.

L'aumône ou l'appel à l'oisiveté
 Le gain alléchant, doublé de l'érection de l'aumône en règle dans la religion musulmane pousse de nombreuses personnes, quelques fois valides, à faire carrière dans la mendicité. Selon nos investigations, les mendiants aux abords de route se font en moyenne 3.000 à 5.000 francs par jour, soit au minima 90.000 francs par mois. Ils sont ceux qui font la monnaie de grosses coupures aux "zémindja" en fin de journée. Quant aux arnaqueurs, ils seraient au-delà de 5.000 francs CFA selon les jours.

Ces chiffres tenteraient n'importe qui. Mais est-ce une raison valable pour que des personnes valides qui pourraient travailler et gagner leur vie se mettent le long des rues pour demander la pitance journalière ? Pour d'autres encore, personnes non-voyantes, il faut l'aide d'un enfant pour parcourir les rues à la recherche de personnes charitables. Des personnes qui se font de plus en plus rares à cause des comportements qu'affichent la majorité des demandeurs d'aide, mendiants d'un jour et arnaqueurs professionnels.

Paul KATASSOLI

Election présidentielle de 2015
LE CACIT PRESENTE SON RAPPORT SOMMAIRE A LA PRESSE



L'élection présidentielle du 25 s'est déroulée dans un contexte politique et socio-économique crispé. Malgré cela, les actes de violence observés pendant le processus électoral, ont été très sensiblement réduits comparativement aux échéances précédentes. Au total, 600 incidents dont 111 le jour du scrutin ont été enregistrés par le système de Mécanisme d'Alerte Précoce mise en place par le CACIT.

C'est globalement ce que contient le rapport sommaire de la mission d'observation des violences et violations des droits de l'homme, présenté mercredi 15 juillet dernier par le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT).

Selon ce rapport, cette réduction relève du concours de tous les acteurs impliqués à l'instar des candidats

déclarés, le gouvernement, les partis politiques, les institutions de la république comme la CENI et la HACC, les organisations de la société civile et aussi de la communauté internationale qui d'ailleurs a joué un grand rôle surtout dans la recherche du consensus autour du fichier électoral. Au lendemain du scrutin, le constat est fait, la situation politique et socio-économique reste délétaire. La crise de confiance persiste, notamment entre les acteurs politiques eux-mêmes ainsi qu'entre les acteurs politiques et le peuple.

Ainsi pour permettre au pays de sortir définitivement de cette crise de confiance, des recommandations ont été faites, à l'endroit du gouvernement d'engager dans les meilleurs délais, le processus des réformes institutionnelle et constitutionnelle prévue par l'APG et la CVJR, aux partis politiques de sensibiliser davantage leurs militants à la non-violence et l'adoption des comportements visant à préserver la paix, de la CENI, de la HAAC et aussi à l'endroit de la communauté internationale à poursuivre son appui multiforme au Togo et notamment aux acteurs togolais permettant dans leur effort de tourner définitivement la page des violences liées aux processus électoraux. Ce rapport sommaire est rendu public en attendant que le rapport définitif en cours de préparation ne soit finalisé.

Clément PLAKOO

GAGNER DES BOURSES D'ETUDES



LANCE DÉSORMAIS DES FORMATIONS BEAUCOUP PLUS PRATIQUES QUE THÉORIQUES DANS LES DOMAINES:

- Informatique appliquée à la gestion
- Gestion et organisation d'entreprises
- Secrétariat bureautique
- Développement web
- Réseaux d'entreprises
- Maintenance informatique
- Vidéo Surveillance
- Contrôle d'accès
- Saari
- Cisco
- Microsoft

VOUS ÊTES ETUDIANTS – EMPLOYÉS – CHEF D'ENTREPRISE – FONCTIONNAIRE

NOUS AVONS UNE FORMATION POUR VOUS RENDRE PLUS PRATIQUE ET OPERATIONNEL SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI.

Avec Nous. Vous êtes sûr de devenir plus GRAND...

TEL: 00228 22 45 86 93 / 92 52 52 04
 INFO@CIT-GN.COM WWW.CITGN.COM

DECOUPER CE COUPON ET DEPOSER A L'ADRESSE SUIVANTE :

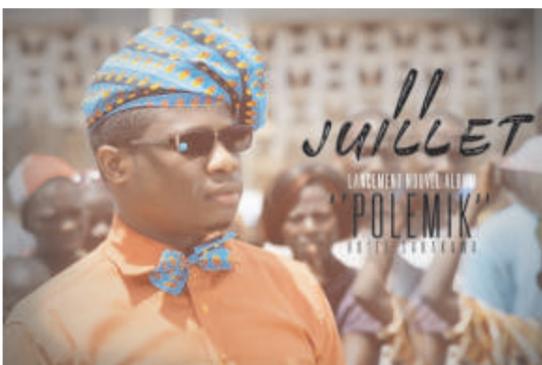
CIT - GÉNÉRATION NUMÉRIQUE
 99 RUE HÉDZRANAWOÉ
 CARREFOUR LOMÉ 2

NOM ET PRENOM :

VILLE :

CONTACT :

Sortie d'album
LE CHANTRE MOUTITE REVIENT AVEC « POLEMIK »



On le connaissait créateur d'ambiance depuis 2002, où il a commencé sa carrière musicale. Mais en 2010, contre toute attente, il a décidé de changer de tendance pour devenir CHANTRE. Après avoir servi aux mélomanes, 5 albums dont

deux de tendance gospel, Chantre MOUTITE revient avec un nouvel album titré Polémik. Sorti samedi 11 juillet dernier à Lomé lors d'une cérémonie de lancement faite en présence des acteurs culturels et mélomanes, cet album viendra taire selon lui, les "Polémik" observées ces dernières années autour de sa vie notamment son état de santé et son absence sur la scène culturelle. Sur le sujet, le chanteur confirme les rumeurs sur son état de santé entre temps délétaire mais ce moment lui a permis de se reposer des questions et de refonder sa vie tout en expliquant que le silence est aussi important dans la vie d'un homme. C'est un cocktail de 11 titres qui évoque aussi la prudence dans la vie de tous les jours, pour esquiver les pièges tendues par les ennemis. Wézon, il te voit, Ma prière, Maman chérie et Soémé sont entre autres titres à découvrir sur cet album.

Bon danseur, connu pour son énergie et le sens d'humour qui le fait remarquer partout, CHANTRE MOUTITE confirme sa détermination à louer l'éternel, un chemin qu'il a pris en reconnaissance envers son sauveur Jésus christ.

Clément PLAKOO



Chemoi

La téléphonie fixe



Le bon choix !

Infos : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg